



# INSTITUT DE FORMATION AVANCÉE DES RESPONSABLES LIONS (IFARL)

---

Lieu : Paris (France)

Dates : 20-22 mars 2021

Date limite de dépôt des candidatures: 8 janvier 2021

Ouverts aux : Lions de la région constitutionnelle 4 - Europe

Langues offertes : Français

---

## But de l'Institut de formation avancée des responsables Lions (IFARL)

Le but de l'Institut de formation avancée des responsables Lions (IFARL) est d'offrir aux dirigeants Lions la possibilité d'améliorer leurs compétences de leader afin d'assumer des responsabilités aux niveaux de la zone, de la région et du district.

## Critères de candidature

1. Le candidat idéal est un Lion ayant terminé avec succès un mandat de président de club, mais qui n'a pas encore atteint le rang de Premier Vice-gouverneur de district. Les présidents de club en fonction seront acceptés si le nombre de places disponibles le permet.
2. **La participation à l'ensemble des séances et repas de groupe pendant l'Institut est obligatoire.** Le temps libre est très limité.
3. Les candidats doivent pouvoir comprendre et participer dans la langue utilisée pendant l'Institut.

## Coût

Le Lions Clubs International fournira les repas et le logement des participants selon les dates officielles de l'Institut. Une participation aux frais non-remboursable de **125,00 USD** sera demandée. Ce montant est à régler au moins six semaines avant le début de l'Institut. N'envoyer aucun fonds avant de recevoir la confirmation que votre participation à l'Institut a été approuvée. Les participants sont aussi responsables de leur transport et des frais liés à leur déplacement pour se rendre à l'Institut.

## Sélection

En raison du nombre important de candidatures, l'admission à l'Institut n'est pas garantie. **Tous les candidats seront informés par e-mail de leur situation concernant la sélection dans un délai maximum de trois semaines à compter de la date limite d'envoi des candidatures.**

La division Formation des responsables se réserve le droit d'annuler tout institut ou classe offerte dans une langue particulière si le nombre de candidatures reçues à la date limite est insuffisant.

## Les attentes pour les diplômés d'un IFARL

1. Rechercher des rôles et responsabilités supplémentaires de dirigeant dans leur zone, région et district respectif.
2. Aider à former des responsables Lions et servir de ressources dans leur zone, région et district respectif.
3. Partager les acquis de l'Institut avec les Lions de leur zone et district.

## Procédure de candidature

Envoyer le formulaire de candidature dûment rempli à [institutes@lionsclubs.org](mailto:institutes@lionsclubs.org) avant la date limite.

**Date limite pour poser sa candidature : 9 janvier 2021**

Vous recevrez un accusé de réception par e-mail. Vérifier votre dossier des e-mails indésirables (spam/junk) et si vous n'avez toujours rien reçu, envoyer une nouvelle fois le formulaire. Si vous ne pouvez pas envoyer le formulaire par e-mail, faxez-le au +1 630 468 6740.





# INSTITUT DE FORMATION AVANCÉE DES RESPONSABLES LIONS

Paris (France)  
20-22 mars 2021

## **PARTIE 3 CONSENTEMENT**

- Je comprends que le Lions Clubs International ne prend pas en charge les frais personnels, y compris, sans toutefois se limiter à, ceux encourus pour les raisons suivantes : maladie, événements imprévus ou personnels, perte ou vol de biens du participant.
- Je comprends qu'il est demandé aux participants d'avoir avec eux les informations sur leur assurance médicale au cas où des soins médicaux seraient nécessaires.

\_\_\_\_\_

Non du candidat

\_\_\_\_\_

Signature

## **PARTIE 4 SOUTIEN**

Le **gouverneur du district** ou le **coordinateur EML du district** du candidat doivent remplir et signer ce formulaire.

Nom du candidat \_\_\_\_\_

Dans quelle mesure la participation de ce candidat à cet Institut de formation avancée des responsables Lions lui sera-t-elle profitable ?

Rempli par : \_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_

## **PARTIE 5 SIGNATURES Les formulaires de candidature sans TOUTES les signatures requises ci dessous ne seront PAS pris en compte.**

### **1. Gouverneur de district**

Dans l'éventualité où le candidat nommé-dessus est sélectionné et qu'il n'annule pas son inscription à l'Institut par écrit 10 jours avant l'Institut ou qu'il n'assiste pas à la totalité de l'Institut, je comprends et j'accepte que le coût du logement pour une nuit et des repas d'une journée sera facturé au district, conformément au règlement du conseil d'administration international.

- J'ai lu et j'accepte de me conformer au règlement ci-dessus concernant les annulations.
- Je certifie que cette demande a été examinée et appuyée par le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> vice-gouverneur de district avant envoi au LCI.

\_\_\_\_\_

Nom du gouverneur

\_\_\_\_\_

Signature

\_\_\_\_\_

E-mail

\_\_\_\_\_

N° d'affiliation

\_\_\_\_\_

Date

### **2. Coordinateur EML de district**

\_\_\_\_\_

Nom du coordinateur EML

\_\_\_\_\_

Signature

\_\_\_\_\_

E-mail

\_\_\_\_\_

N° d'affiliation

\_\_\_\_\_

Date